Coralis Capitalisation

Transparence de frais

Objectif : Ce document vous est fourni conformément à l'Accord de Place renforçant la transparence de frais du Plan d'épargne retraite et de l'assurance vie du 3 février 2022.

Produit : Ce produit est émis par AXA France Vie, que vous pouvez contacter en vous connectant sur
- **axathema.fr** > rubrique **Nous contacter** ;
- ou en appelant le **01 73 60 11 22**.

Document mis à jour le 1er juin 2026.

Les frais du contrat Coralis Capitalisation

Montant minimal de versement initial :	25 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	0,00 €

FRAIS ANNUELS	
Frais de gestion de contrat (1)	
Frais des supports	
Support en euro	1,00 %
Support en unités de compte	1,00 %
Si Fonds Commun de Placement à risque (FCPR)	1,40 %
Si Exchange -Traded Funds (ETF) ou Titres Vifs (TV)	1,40 %
Si Société civile (SC) AXA Immo diversifié	1,40 %
Fonds croissance	1,00 %
Gestion sous mandat collective	1,00 % supplémentaires
A l'exception de la gestion sous mandat collective proposant exclusivement des supports de type ETF	1,50 % supplémentaires
Frais de gestion des unités de comptes	
1/ Gestion libre	
Fonds actions (2) (moyenne)	1, 83 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,60 %
Fonds obligations (moyenne)	1,04 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,41 %
Fonds immobiliers (4) (moyenne)	2,33 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,51 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,93 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,65 %
Fonds divers (5) (moyenne)	1,83 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,60 %
Fonds titres vifs (moyenne)	0,00 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,00 %
Fonds de capital - investissement (6) (moyenne)	2,03 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,88 %

Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

(1) Il s'agit des frais maximums.
(2) La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.
(3) Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.
(4) La catégorie « fonds immobilier » inclut les Organismes de placement collectif immobilier (OPCI), les Société civiles de placement immobilier (SCPI) et les Sociétés civiles immobilières (SCI).
(5) La catégorie « fonds divers » inclut les fonds de matières premières physiques et autres.
(6) La catégorie « fonds de capital – investissement » inclut les fonds FCPR, FPCI, FPS.

FRAIS ANNUELS (SUITE)	
Frais de gestion des unités de comptes (suite)	
3/ Gestion sous mandat collective	
AXA IM Sélection Patrimoine (moyenne)	1,61 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,81 %
Tendances Premium (moyenne)	1,84 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,89 %
Echiquier Diversifié Global (moyenne)	1,92 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,90 %
FDA Patrimonial (moyenne)	1,52 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,63 %
FDA Réactif (moyenne)	1,59 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,71 %
FDA Convictions d'avenir (moyenne)	1,69 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,78 %
Mandarine Elixir Europe (moyenne)	1,39 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,54 %
Sanso Conviction (moyenne)	1,78 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,69 %
Sanso Guggenheim (moyenne)	1,54 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,75 %
Sanso Sélection (moyenne)	1,71 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,72 %
Sanso Sérénité (moyenne)	1,59 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,68 %
Sycomore Investissement Durable (moyenne)	1,50 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,70 %
Amundi ETF Responsable (moyenne)	0,22 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,00 %
AXA Sélection ETF Responsable (moyenne)	0,21 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,00 %
AXA Sélection Grandes Tendances (moyenne)	1,62 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,83 %
Zenith Equilibré (moyenne)	1,76 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,74 %
Zenith Dynamique (moyenne)	1,79 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,66 %
AMPLEGEST Conservateur (moyenne)	1,31 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,55 %
AMPLEGEST Modéré (moyenne)	1,35 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,54 %
AMPLEGEST Equilibre (moyenne)	1,49 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,61 %
AMPLEGEST Dynamique (moyenne)	1,69 %
Dont taux de rétrocessions de commissions (3)	0,72 %

Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

(3) Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos

FRAIS ANNUELS (SUITE)
Autres frais annuels (1)

Frais forfaitaires	0,00 %
Frais proportionnels	10,00 % (7)
FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)	
Frais sur versement	5,00 %
Si versement sur l'Organisme de Placement Collectif Immobilier (OPCI) OPCIMMO	3,00 % Supplémentaires
Si versement sur l'Organisme de Placement Collectif Immobilier Swiss Life AM	3,50 % Supplémentaires
Frais de changement de mode de gestion (8)	1,50 %
Frais d'arbitrage	
Proportionnels ou forfaitaires (9)	1,50 %
Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00 %
Frais de remise en titre	0,30 %
Frais sur le versement de rente	1,00 %
Frais de rachat	0,00 % (10)

Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

(1) Il s'agit des frais maximums.
(7) Il s'agit des frais de performance financière sur le fonds croissance. Ces frais sont fixés conformément au II de l'article A.132-11 du Code des assurances.
(8) Pour un montant minimum de 68 €.
(9) Frais de réorientation d'épargne en gestion libre, avec un minimum de 68 €.
(10) Des pénalités de rachat peuvent s'appliquer si le client est une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés.

AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S.Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 959. N° ORIAS 13 005 764 (orias.fr). **AXA Assurances Vie Mutuelle.** Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245. TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245. Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. **Entreprises régies par le Code des assurances.**